



Centre d'information
pour la prévention
des risques majeurs

Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le 19/10/2023

S²LOW

ID : 013-211300637-20231011-150_2023-DE

COMMUNAUTE DE MIRAMAS
Direction des finances
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
13140 MIRAMAS

FACTURE n° 2023-01-057

Martigues, le 3 janvier 2023

Information chorus :

Siret : 211 300 637 00017

Désignation	Prix en €
Cotisation année 2023 Adhésion à l'association Cyprès Centre d'information pour les risques majeurs	5 505,00 €
TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts (CGI)	
Acompte déjà versé	0,00 €
Net à payer (en euros)	5 505,00 €

Règlement à réception de facture par chèque à l'ordre de l'association CYPRES ou par virement sur notre compte bancaire :

SOCIETE GENERALE
Compte n° : 30003 04201 00050026269 62
BIC : SOGEFRPP
IBAN CODE : FR76 3000 3042 0100 0500 2626 962